

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1993)

Heft: 51: Itinéraires neuchâtelois

Artikel: Neuchâtel : la Chaux-de-Fonds : ville du bas et ville du haut

Autor: Nagy, Laurence / Sermet, Francis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ville du Bas et Ville du Haut

PAGES 8-14 :
DOSSIER RÉALISÉ
PAR LAURENCE NAGY

Des rues qui montent et qui descendent, des façades jaunes, comme sculptées dans du beurre, encastrées dans les roches, un château médiéval en surplomb, les maisons les plus anciennes groupées autour de lui, le toit d'ardoise d'une église, des cygnes se secouant dans les enceintes d'un port, les vignobles au loin sur la colline : Neuchâtel la douce borde le lac.



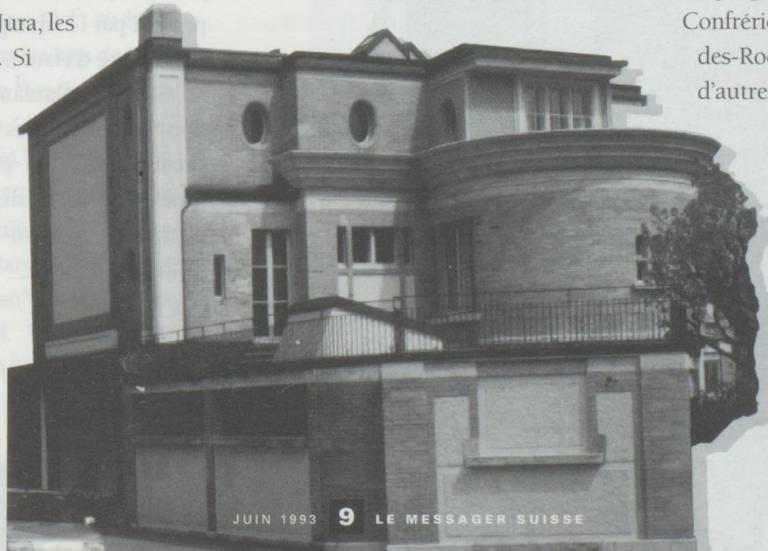


Disparaissant l'hiver dans le brouillard, Neuchâtel ressort au printemps et se dore au soleil. Les jeunes et les moins jeunes s'installent sur les bancs de la promenade au bord de l'eau. On organise pique-niques et parties de rires sur les rives devant l'Université et l'Ecole de Commerce. Au centre ville, les Neuchâtelois se retrouvent trois matins par semaine pour faire leur marché. Il est rare de "descendre en ville" sans rencontrer une vieille connaissance. Neuchâtel a gardé un petit côté provincial qui n'est pas désagréable. Au contraire.

Un petit tour de ville

Le château est l'actuel siège du gouvernement cantonal. On y entre comme dans un moulin, sans contrôle d'identité : cela fait drôle pour qui arrive d'un Paris bondé de CRS... En face du château, la Collégiale et son cloître restent cois, tandis que Guillaume Farel (réformateur de la ville), du haut de sa statue, semble tenir un discours éternel. A l'intérieur de l'édifice, le plafond est un ciel étoilé, le cénotaphe (laissé presque intact par les réformateurs), un sépulcre étonnant. Et puis, plus loin, du côté des remparts, on hésite à s'asseoir sur les bancs de pierre, par respect pour Balzac et Madame Hanska qui y passèrent de douces heures. En descendant la rue du château, on passe devant la fontaine du Banneret (homme de confiance qui tenait la bannière pendant les défilés) pour arriver sur la place du marché devant l'ancienne Maison des Halles qui abritait autrefois tissus et céréales. De l'autre côté de la rue du Seyon - construite dans l'ancien lit du Seyon, qui ne cessait d'inonder la ville - on traverse la Place Pury, d'où partent bus et tramways. Daniel de Pury, notable neuchâtelois, commerçant et trafiquant d'esclaves à Lisbonne, offrit l'Hôtel de Ville et donna son nom à la place. Un peu plus loin, de belles demeures, où se sont installées les banques aujourd'hui, longent le Faubourg de l'Hôpital. On y trouve le plus beau bâtiment d'époque Louis XVI de la ville : le Palais du Peyrou, inauguré en 1770, où l'on organise encore soirées et réceptions. M. du Peyrou, ami de Jean-Jacques Rousseau,aida ce dernier à publier ses œuvres. Pour remonter à la gare, il suffit de reprendre son souffle et de suivre les nombreux étudiants qui empruntent chaque jour la ruelle Vaucher. Du train, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, on découvre enfin les pâturages du Jura, les fermes et les villages isolés. Si bien qu'en arrivant à destination, on est un peu bouleversé de découvrir une ville de béton.

La Chaux-de-Fonds :
villa réalisée par
Le Corbusier.



La Chaux-de-Fonds :

une ville à découvrir de l'intérieur

D'allure rébarbative au premier abord, La Chaux-de-Fonds est en réalité une ville d'intérieur, une ville culturelle, avec sa salle de musique, dotée d'une acoustique de réputation internationale, son Théâtre qui est un des derniers "à l'italienne" de Suisse, des artistes dont elle est si fière : Léopold Robert, Charles L'Eplattenier, le Corbusier, Blaise Cendrars, pour ne citer qu'eux.

La Chaux-de-Fonds n'est pas seulement le berceau de l'horlogerie suisse, mais elle fut aussi un centre important de l'Art Nouveau dans les années 1890 à 1910. L'idéal est de traverser la ville en minibus (tours organisés) et d'aller jeter un coup d'œil aux villas, dont certaines ont été construites par Le Corbusier. De type régionaliste, d'influence viennoise ou néo-classique, ces maisons ont chacune leur caractère. Les amateurs d'architecture reconnaîtront les fresques, vitraux, verrières, la ferronnerie, les vérandas, spécifiques à l'Art Nouveau qui associait l'architecture aux arts décoratifs. Avant l'incendie qui la détruisit complètement en 1794, La Chaux-de-Fonds était un village. Le Musée artisanal et paysan, installé dans une ferme jurassienne, donne une idée de la vie des premiers horlogers : un grand toit qui permettait, une fois recouvert de neige, d'isoler le foyer, des murs d'un mètre d'épaisseur où, sous de grandes fenêtres tournées vers le soleil de l'après-midi, les horlogers avaient aménagé leur établis. Derrière la cuisine, une pièce suffisamment vaste abritait les chars et l'on pouvait aussi y engranger le fourrage. On comprend que l'horlogerie ait été une occupation idéale pour les six mois d'hiver dans la région.

Suggestions

La Chaux-de-Fonds sur les hauts du Jura est surtout un départ rêvé pour une longue balade en ski de fond, puisque la région offre un des plus beaux parcours de Suisse avec des centaines de pistes tracées. Si vous avez la chance d'arriver en Jet, vous chausserez vos skis sur la piste d'atterrissement. Ainsi, de La Chaux-de-Fonds, vous gagnerez les Brenêts en passant par le Locle. Sur le chemin, arrêtez-vous aux moulins souterrains du Col-des-Roches où l'on parcourt des dizaines de mètres de galeries souterraines pour découvrir d'anciennes machines sau-

vées par la volonté d'une poignée de volontaires : la

Confrérie des Meuniers du Col-des-Roches. Le Jura offre bien d'autres possibilités d'escapade, et ceci à n'importe quelle saison.

Les gros marcheurs, depuis La Chaux-de-Fonds, se rendront au Saut du Doubs (5h30). Les plus entraî-



nés longeront toutes les crêtes du Jura, du Chasseron au Chasseral (environ 18h). Des principaux sommets (Vue des Alpes, Chaumont, le Soliat), on a une vue étendue sur le lac et les Alpes.

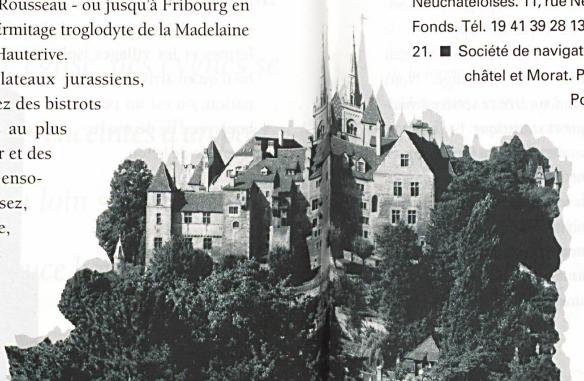
Mais de nombreuses randonnées vous mènent également de Boudry au Val de Travers, le long des gorges de l'Areuse jusqu'au Creux du Van (notez Grand Canyon). A vélo, vous pouvez, de Noirague à Travers, rejoindre les mines d'asphalte que l'on peut visiter. Elles ne sont plus exploitées depuis 1986 - le gisement est épuisé - mais une partie de la mine a été transformée en musée industriel. De la centaine de kilomètres de galeries utilisées autrefois, il ne reste qu'un circuit d'un kilomètre environ qui vous emmènera au centre de la terre. Un conseil : terminez le circuit par un arrêt au Café de la mine. Il vous proposera un jambon cuit... dans de l'asphalte.

En train, vous pouvez gagner Fleurier et repartir à pied pour le fin fond du Jura, jusqu'au lac des Taillères, sur lequel on patine en hiver. Les moins courageux se promèneront au bord du lac de Neuchâtel et, de port en port, se rendront à Marin pour visiter le Papillorrasa, gigantesque serre tropicale où l'on espère toujours rencontrer l'Atlas, le plus grand papillon du monde. En été, les amateurs de farniente profiteront des plages le long du lac ou traverseront en bateau les trois lacs de Neuchâtel, Bièvre et Morat.

Si vous manquez de temps ou d'idées pour organiser votre séjour, les offices du tourisme vous proposeront des séjours "à la carte", conçus selon vos besoins. Autre idée-vacances : Chantal et Philippe Graef, propriétaires d'une antique maison transformée en hôtel, ont décidé d'emmener, dès le 1er juillet prochain, leurs hôtes en promenade. Au menu : la découverte du canton, de ses sites historiques le long du lac, ses châteaux, ses fermes jurassiennes. Il vous entraîneront même au-delà du canton jusqu'à l'Île St-Pierre - sur les traces de Jean-Jacques Rousseau - ou jusqu'à Fribourg en passant par l'Ermitage troglodyte de la Madelaine et l'Abbaye d'Hauterive.

Sur les plateaux jurassiens, vous trouverez des bistrots reconfortants au plus gros de l'hiver et des terrasses ensolillées. Passez, par exemple, par la Pinte de Pierre-à-Bot, en dessous

La Chaux-de-Fonds :
quand l'architecture s'associe aux arts décoratifs



de Chaumont, pour y déguster leurs spécialités neuchâteloises : croûtes aux morilles, fondue au fromage du Jura et au vin du Littoral, tartes à la crème. Dans l'ensemble, la table neuchâteloise vaut le détour. En poisson, c'est dans les filets de perche et la "Palée" sauce neuchâteloise qu'elle se distingue. Pour déguster ses vins, les connaisseurs ne manqueront pas d'entreprendre la route des vignobles, du Landeron à Vaumarcus. Ils pousseront sans doute jusqu'au Val de Travers où sont distillés les vins mousseux de chez Mauler. Ils assisteront bien sûr à l'incontournable Fête des Vendanges qui depuis 1925 bat son plein à Neuchâtel à la fin du mois de septembre (le dernier week-end). Cortège, mascarades, cette fête est un véritable carnaval. Evidemment on y déguste les bons crus... Le pinot noir (seul cépage rouge autorisé par la stricte législation cantonale), le chasselas (vin blanc sec et pétillant), l'œil-de-perdrix, rosé obtenu à partir du même cépage que le pinot noir.

N'oublions pas le chocolat. Malheureusement, l'époque est révolue. On se délectait autrefois d'odeurs gourmandes en passant devant l'usine Suchard à Serrières. L'entreprise a été vendue il y a trois ans au groupe américain Philip Morris, mais un livre paru récemment aux Editions Gilles Attinger lui rend hommage et nous raconte les souvenirs de ceux qui sont passés chez Suchard. Cela vous rappellera peut-être les Sugus de votre enfance (en 1924, l'entreprise Suchard à Serrières produisait à elle seule 60.000 kilos de chocolat). ■

Adresses

■ Fédération neuchâteloise de Tourisme. Rue du Trésor 9. 3001 Neuchâtel. Tél. 19. 41. 38 25 17 89. Fax 19 41 38 24 49 40. ■ Office National Suisse du Tourisme. 11bis, rue Scribe. 75009 Paris. Tél. 1 47 42 45 45. ■ Office du Tourisme des Montagnes Neuchâteloises. 11, rue Neuve 2302 La Chaux-de-Fonds. Tél. 19 41 39 28 13 13. Fax. 19 41 39 28 21. ■ Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat. Port de Neuchâtel. Case Postale 1460. 2000 Neuchâtel. Tél 19 41 38 25 40 12. ■ Chantal et Philippe Graef. "La Maison du Prusse". 2006 Neuchâtel. Tél. 19 41 28 30.54.54 ■

De Jaquet-Droz à la Swatch

Pour mieux connaître les origines de ce savoir-faire, jetons un coup d'œil au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, puis au Musée International de l'Horlogerie à la Chaux-de-Fonds.

Les automates Jaquet-Droz : précurseurs de l'ordinateur

Le savoir-faire du canton a de nombreux ascendents. L'un des plus admirables est sans doute le travail de Pierre Jaquet-Droz, qui réalisa les trois androïdes exposés aujourd'hui au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel - automates que l'on considère volontiers comme les précurseurs des ordinateurs. Pierre Jaquet-Droz est né en 1721 à La Chaux-de-Fonds. Après des études de philosophie à Bâle, il opte pour le métier de penduleur. Il se perfectionne pendant 15 ans et en 1758, il se rend à la Cour d'Espagne d'où il revient avec 2000 pistoles en poche et quelques pendules en moins. Entouré de son fils Henri-Louis et de Jean-François Leschot, il crée trois automates ou androïdes : la musicienne, l'écrivain et le dessinateur. Il faut examiner de près le mécanisme des automates, placé dans le buste des personnages : autant de disques, autant de fonctions. L'écrivain est le plus perfectionné : il écrit véritablement. Il plonge sa plume d'oeie dans un petit encrier, l'égoutte et rédige des textes dont le nombre de signes ne doit pas dépasser 40. Exemple : "Je pense donc je suis" ou "Que vive l'amitié franco-suisse". Ces automates marquent une étape dans l'histoire de l'Homme et du Temps. Pour mieux connaître cette histoire, il faut se rendre à La Chaux-de-Fonds. ■

Du sablier à la Swatch : trois siècles d'horlogerie

C'est au Musée International de l'Horlogerie que vous découvrirez comment l'homme s'y est pris pour mesurer le temps de plus en plus précisément. Il y a à peine 300 ans, les hommes ne comptaient que les heures. Ce sont les horlogers fran-

çais qui formèrent les premiers horlogers suisses. La toute première montre suisse de poche a été réalisée en 1705 par le neuchâtelois Daniel Jean-Richard. Jusqu'au XIXème siècle - c'est en 1860 qu'apparaissent les premières fabriques - il n'y avait que de petits ateliers et des outils simples. Mais ces instruments et la minutie des premiers horlogers permettaient de réaliser des œuvres de rare beauté. Les vitrines du musée recèlent les cadrans solaires du début du XVIIIème siècle, des sabliers, des montres françaises émaillées, les premières montres portatives d'origine allemande, des pendules neuchâteloises, des montres à deux cadrans fabriquées au temps de la Révolution française, lorsque les Parisiens décidèrent qu'une journée ne comptera plus que dix heures ; des épées au bout desquelles le vainqueur d'un duel lisait l'heure à laquelle sa victime était décédée, et les montres les plus récentes des plus grands horlogers. On trouve aussi les boîtes destinées au Chinois qui commandaient toujours deux montres à la fois, de manière à en avoir toujours une en service si l'autre venait à défaillir. Et puis, si vous êtes propriétaire de montres anciennes (plus de cent ans) et que vous souhaitez les remettre en état, des restaurateurs vous attendent au Musée. ■

Adresses

Musée d'Art et d'Histoire. Quai Léopold Robert, 2000 Neuchâtel. Tél. 19 41 38 20 79. On peut admirer les automates sur rendez-vous ou le premier dimanche de chaque mois, de 14h30 à 16h. ■ Musée International de l'Horlogerie. Musées 29, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 19 41 39 236 263. ■ A visiter aussi : le Musée de l'Horlogerie au Château des Monts au Locle. ■



Le canton de Neuchâtel : un désir d'ouverture sur l'extérieur

Le canton de Neuchâtel a prouvé le 6 décembre dernier son désir d'ouverture sur l'extérieur. Huit Neuchâtelois sur dix ont voté et 80% des votants ont dit "oui" à l'Espace Economique Européen. Ce canton particulier, pris en sandwich entre le lac et les crêtes du Jura, est déçu. Il comprend depuis des années la nécessité de faciliter le passage entre son pays et celui d'à côté. C'est à son grand regret que la Suisse sera bientôt la seule frontière extérieure que conservera la France.

Le désir d'ouverture du canton de Neuchâtel peut s'expliquer aussi bien historiquement que géographiquement. Depuis le Moyen-Age, il a été placé successivement sous l'autorité des comtes de Neuchâtel, des familles badoises, des Orléans-Langueville, des rois de Prusse. L'entrée de Neuchâtel dans la Confédération suisse ne remonte pas très loin, puisque l'incorporation juridique date du 19 mai 1815 et la rupture officielle avec la monarchie prussienne n'est prononcée qu'en 1857 (mais elle était effective depuis la Révolution de 1848).

Avant son incorporation, ce canton était un "phénomène hybride" ¹ partagé entre le désir d'appartenir à la Prusse et celui de s'incorporer à la Suisse. De 1530 à 1707, la Réforme augmenta l'écart entre les comtes, restés fidèles à l'église catholique, et le peuple calviniste. Le roi de Prusse qui, en 1707 succéda à la Maison d'Orléans restée sans successeur, fut d'ailleurs désigné en partie parce qu'il était protestant, en partie parce qu'il vivait assez loin pour ne pas trop s'imposer. Les Républicains, soutenus par les Bernois, se concentraient surtout dans le Haut du canton. De nos jours, les dénominations "Haut" et "Bas" sont parfaitement amicales mais elles restent significatives. Les Chaux-de-Fonniers déclarent, l'œil ravi, avoir délivré les Neuchâtelois de la tutelle prussienne. Le Bas du canton était en effet résidence de la bourgeoisie et de l'aristocratie qui restait évidemment très réservée à l'égard des sentiments républicains. Il est généralement admis que les gens du Haut sont plus chaleureux que les gens du Bas. Mais cette généralité est à prendre avec des pincettes, car les Neuchâtelois et les Chaux-de-Fonniers d'aujourd'hui s'entendent très bien...à distance.

Le canton de Neuchâtel est un petit canton. Cela ne l'empêche pas de jouer son rôle en Suisse et à l'étranger où il ne se fait pas oublier. Les Neuchâtelois sont fiers de la ligne TGV qui les relie à Paris depuis 1987. Et pour améliorer les voies de communication entre le canton et le reste de la Suisse d'une part, et faciliter le transit intérieur entre Neuchâtel-Littoral et La Chaux-de-Fonds d'autre part, deux grands chantiers sont sur le point d'être achevés : la N5 et le tunnel du J20. L'autoroute N5, dont les travaux ont commencé en 1980, longera le Littoral et rattacherà le Pied du Jura au réseau national et européen des autoroutes. Le tronçon Neuchâtel-St Blaise vient d'être inauguré (le 18 juin). La fin des travaux sur l'ensemble des tronçons est prévue pour 1996. Le tunnel du J20 passera sous la chaîne de la Vue des Alpes et reliera Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Il facilitera le trafic entre le Jura suisse et le Jura français, entre Neuchâtel et Besançon, puisque les Français participent à ces efforts de leur côté.

Ces efforts conjugués des Jurassiens suisses et français s'expliquent : il y a une unité jurassienne. Victimes de la crise horlogère de 1974-75, ces deux régions ont mis l'accent sur les techniques de pointe, en microtechnique plus particulièrement. Le trajet Neuchâtel-Besançon a d'ailleurs été baptisé Route des Microtechniques. Leur vocation horlogère, c'est avant tout une longue expérience, un travail minutieux, précis et la faculté de manipuler des outils de très petite taille. Et ces qualités intriguent les étrangers, comme cet Ecossais de Glasgow qui déclarait au directeur de la Chambre de Commerce, Claude Bernouilli : "Vous avez créé la Swatch. Derrière cette Swatch, il y a pour moi une technologie extraordinaire. S'il y a cette technologie pour la Swatch, elle doit aussi exister pour autre chose. Je suis venu pour voir ce qu'il y a derrière". M. Bernouilli renchérit : "Derrière la tradition horlogère, il y a tout un savoir-faire régional mis au profit de la miniaturisation. L'avenir, c'est la miniaturisation". Pour s'ouvrir sur l'extérieur, le canton a développé depuis plusieurs années un service de promotion économique (voir notre interview ci-après). Plusieurs entreprises étrangères ont été attirées sur place et leur installation a été un stimulant pour l'économie. Jean-Michel Stolzer, président central de l'Union Technique Suisse expliquait récemment au quotidien chaux-de-fonnier "L'Impartial" : "Nous avons des produits de pointe, réalisés par des ingénieurs sortis de nos écoles et nous devons les faire connaître au monde".

¹ Fritz-René Allemand : *26 fois la Suisse*. Lausanne. Editions de l'Aire. 1985.

INTERVIEW

Nous avons demandé à M. Francis Sermet, délégué aux questions économiques du canton de Neuchâtel, de nous parler du service économique et statistique du canton. Il nous explique son rôle, sa stratégie pour attirer les entreprises étrangères dans le canton.

Messager Suisse : Qu'est-ce que le service de la promotion économique ?

Francis Sermet : Le service de la promotion économique a été créé

en 1978 à la suite de la crise de 1974-1975. A l'époque, 1700 emplois avaient été supprimés : le tiers de la population active s'était retrouvée au chômage. Nous avons donc créé ce service économique et statistique. Le but de ce service est d'aider à un développement équilibré et harmonieux dans tout le canton, de créer une économie diversifiée et solide aussi bien dans le Bas que dans le Haut du canton. Par ailleurs, le service publie un annuaire stati-

tique. Il est aussi chargé des questions européennes. Enfin, il soutient le canton en matière touristique (sensibilisation des Neuchâtelois, élaboration d'une image "Pays de Neuchâtel" et sa promotion, amélioration de l'offre et de ses composantes). Il existe deux formes de promotion : la promotion endogène qui encourage les entreprises existantes et les initiatives nouvelles que prennent de jeunes entrepreneurs, et la promotion exogène qui encourage l'installation d'entreprises étrangères dans le canton. Dans le cadre de la promotion endogène, plusieurs organismes sont subventionnés par l'Etat : la SOFIP (Société de Financement Industriel), entreprise de capital-risque, la RET (Recherche Economique et Technique) à la Chaux-de-Fonds, le CIM (Computer Integrated Manufacturing) qui a pour but d'informer et de former les industriels aux méthodes de fabrication intégrées et informatisées, Centredoc, organisme de soutien aux PME qui donne accès à plus de 3000 banques de données internationales utilisées par les entreprises industrielles dans les domaines scientifiques, technologiques etc. Il existe par ailleurs une aide en matière d'investissement dans les régions de montagne (LIM), une aide aux artisans et commerçants ou office de cautionnement (ONCM) et une aide à l'hôtellerie.

Vous n'intervenez pas au niveau de la formation ?

L'Université a créé il y a 5 ans un cours d'entrepreneurs, cours de 4 mois, visant à encourager les nouveaux projets. En effet, le problème en Suisse est que l'esprit d'entreprise n'est pas aussi développé qu'aux Etats-Unis. Ce cours est donné, non par des académiciens, mais par des gens qui travaillent

dans l'économie, par des chefs d'entreprises. L'étudiant doit avoir un projet. Pendant la période d'études, il établit son plan d'affaires. Dans le cadre de la promotion exogène, le réseau d'acquisitions recouvre l'Amérique du Nord ; en Europe, l'Allemagne, la France, et la Grande Bretagne. En Asie, Hong-Kong, Singapour et le Japon. Depuis 12 ans, plus de 400 sociétés étrangères se sont installées dans le canton (DEC, Autodesk, Silicon Graphics) ainsi que des sociétés de services (finances, participations, commerce international...). Pour faire venir des entrepreneurs de l'étranger, Neuchâtel est allé les chercher dans leurs pays. La promotion a un représentant aux USA, en France, en Allemagne et au Japon. Ailleurs, nous avons créé un réseau de contacts personnels et effectuons des visites à intervalles réguliers. La promotion exogène exige des représentants qui connaissent bien le monde économique de leur pays de domicile, leur canton et son économie. Une fois sur place, ces entreprises sont accueillies : on les aide à trouver un emplacement et elles deviennent membres de la Chambre de Commerce.

Quels sont les avantages offerts par le canton de Neuchâtel à ces sociétés étrangères ?

Ces avantages sont de trois sortes. Etant donné la situation de la Suisse au cœur de l'Europe, les sociétés espèrent, en venant s'y installer, pouvoir mieux exploiter le Marché Européen. Par ailleurs, la Suisse dispose de bonnes infrastructures et d'une main d'œuvre qualifiée. Troisièmement, le canton de Neuchâtel, grâce à sa persévérance en matière de promotion exogène, attire les entreprises en allant les chercher dans leur pays. Le canton leur offre la possibilité d'obtenir des avantages fi-

nanciers et des allégements fiscaux qui varient en fonction du type d'activité de l'entreprise.

Les autres cantons ont-ils leur propre service de promotion ?

Oui. Mais le canton de Neuchâtel a développé ce service avant eux en raison de la crise qui l'a touché en premier.

Quel est le budget du service ?

Il est de 3 millions de francs suisses par an pour la promotion endogène et de 3 millions par an pour la promotion exogène (ces chiffres sont des chiffres moyens établis sur dix ans). Mais ce budget de 6 millions ne représente que 0,5% du budget total du canton sur l'année, lequel s'élève à un milliard.

Ce budget est-il suffisant ?

Il est clair qu'avec un plus gros budget, on pourrait faire plus de choses.

Quels sont les résultats du service ?

En ce qui concerne la rentabilité du service, 4000 emplois ont été créés depuis 12 ans et on compte sur une rentrée supplémentaire de 20-25 millions de frs.s. par an. Mais le but du service est, avant tout, de développer l'économie et non pas de faire du profit.

Y-a-t-il eu des ratés ? Quel est le taux d'échec ?

Sur douze ans, il y a eu 10% d'échecs. Sachant que le taux d'échec s'élève aux USA à 90% (étant entendu qu'il y a beaucoup plus d'initiatives là-bas qu'en Suisse), ce résultat est encourageant.

Est-ce que le service de la promotion collabore avec la Chambre de Commerce ?

Oui. Le directeur de la Chambre est un ami. Nous nous téléphonons une fois par semaine. La Chambre de Commerce est char-

gée de défendre ses membres. Toutes les entreprises nouvelles, suisses et étrangères, en deviennent membres dès qu'elles s'installent dans le canton. Il faut noter la caractéristique suivante du canton de Neuchâtel : celle d'un consensus général en faveur de l'économie. On encourage d'ailleurs les entreprises à s'installer aussi bien dans le Bas que dans le Haut du canton. Et pour les encourager à s'installer dans le Haut, on leur donne une aide financière supplémentaire.

Quel est à votre avis le secteur économique qui a le plus d'avenir ?

Dans l'industrie, l'accent est mis sur la microtechnique (mécanique de précision, électronique, combinaison des deux, robotique, fibre optique, secteur médical...). Puis l'informatique, l'industrie alimentaire, la cosmétique, la pharmaceutique, le secteur des services internationaux.

Quelles sont vos relations avec la France voisine ?

Les intérêts communs sont nombreux. Dans le domaine de la microtechnique, par exemple, ou dans les échanges de main-d'œuvre étrangère, dans les échanges interuniversitaires. Dans le domaine de la formation, il y a en effet des échanges d'étudiants, de professeurs entre Neuchâtel et Besançon, puisque ces deux villes sont jumelées.

Que faites-vous en commun ?

Il existe une Communauté de Travail du Jura (CJT), des accords entre les universités de Neuchâtel et de Besançon, quelques manifestations, comme la Foire de la sous-traitance, par exemple. Tous nos projets sont extrêmement pragmatiques et se réalisent au cas par cas. Nous obtenons de bons résultats qui nous satisfont.



Rencontre avec Claudine Grisel : l'âme cosmopolite d'une neuchâteloise peintre, graveur et sculpteur.



Aujourd'hui, Claudine Grisel n'enseigne plus qu'un jour par semaine et peut donc consacrer son temps à l'art et à sa famille.

Le Val de Travers qu'elle a regagné, après avoir vécu quelques années dans le canton d'Argovie, lui rappelle avant tout qu'elle est "née dans un jardin". Elle avoue son attachement à la nature, "aux sapins d'en-dessus", source d'inspiration essentielle à sa création. Cosmopolite dans l'âme, elle raconte comment ses parents, tous deux nés à Fleurier, ont voyagé avant de

se marier et lui ont transmis un certain goût du "dehors". Sa mère était partie dans les années 30 enseigner à Prague et à Dresde, sans doute influencée par ses tantes toutes deux institutrices et gouvernantes en Hollande, en Russie puis en Roumanie. Cette expansion de la famille hors du village a favorisé l'ouverture de Claudine Grisel sur l'extérieur. Depuis 1972, elle expose dessins, collages, gravures et sculptures en Suisse et à l'étranger. A Neuchâtel, elle participa entre autres en 1991 à la triennale neuchâteloise de la SPSAS au

Musée d'Art et d'Histoire sur le thème du papier. Elle réalisa à cette occasion une statue de papier collé et mâché de 5,60 mètres de haut, un personnage "en passage" franchissant le pas d'une porte qui conduit d'une salle à l'autre du Musée. Cette thématique du passage est un prolongement de la recherche développée par l'artiste dans toutes ses œuvres depuis les années 80 : celle de la mutation, du dépassement, de l'épreuve surmontée, de la douleur transcendée, une œuvre qui ne raconte pas une histoire, mais une œuvre "hors

de toute anecdote" où chacun recueille un message particulier. "En fait, je suis fondamentalement optimiste", déclare-t-elle. Ses œuvres s'adressent à tous, car, dit-elle : "J'aime vendre mes œuvres à des gens qui aiment l'art, mais à ceux surtout qui prennent le message comme ça... comme une épreuve qu'on traverse, une autre qu'on surmonte, une vieille peau qu'on laisse pour ressortir plus neuf que le serpent". Bref, à tous ceux qui souhaitent un jour partager son optimisme, fait de vigueur, parfois de cris, souvent de sérénité. ■

Publicité



Aimez-vous la nature ?

Dans ce cas, ne manquez pas de visiter LE PAYS DE NEUCHATEL, en Suisse, qui vous offre de nombreux motifs de séjours : Des lacs de plaine incomparables et des canaux navigables, de pittoresques rivières à truites, des paysages étonnamment variés (grèves, vignes, prairies, vallées, gorges, hauts plateaux, forêts et pâturages), des sites exceptionnels, des sommets aisément accessibles, des villes et des bourgs historiques, des cités horlogères modernes, un équipement permettant de pratiquer tous les sports d'été et d'hiver, de multiples ressources culturelles, des centaines de kilomètres de chemins et de sentiers pédestres, une gastronomie sa-



voureuse agrémentée d'excellents vins du pays. Et partout, une hospitalité et un accueil chaleureux !

Profitez des arrangements forfaits suivants :

- **7 jours à la carte été-hiver, comprenant diverses excursions estivales, à partir de SFr. 428,-, en demi-pension.**
- **tourisme pédestre**
- **sports : équitation, golf, planche à voile, voile.**

Pour tous renseignements : Fédération Neuchâteloise du Tourisme (FNT), rue du Trésor 9 (place des Halles). CH - 2001 Neuchâtel. Tél. 19 41 38 25.17.89. Fax. 19 41 38 24.49.40.